

## AMUNDI 3 M

### Rapport annuel Mars 2015

#### OPCVM d'AMUNDI

**Société de gestion :** AMUNDI

**Sous délégateur de gestion comptable en titre :** CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

**Dépositaire :** CACEIS BANK FRANCE

**Commissaire aux comptes :** PWC SELLAM

## Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	3
<b>Compte rendu d'activité</b>	8
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	14
<b>Informations spécifiques</b>	16
<b>Informations réglementaires</b>	17
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	19
<b>Comptes annuels</b>	22
Bilan Actif	23
Bilan Passif	24
Hors-Bilan	25
Comptes de Résultat	29
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	30
Règles et méthodes comptables	31
Evolution de l'actif net	35
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	47
Inventaire	49

## Caractéristiques de l'OPC

### Classification AMF

Monétaire.

### Affectation du résultat net

Part DP : Capitalisation.

Part P : Capitalisation.

Part E : Capitalisation.

Part I : Capitalisation.

### Affectation des plus-values nettes réalisées

Part DP : Capitalisation.

Part P : Capitalisation.

Part E : Capitalisation.

Part I : Capitalisation.

### Régime fiscal

L'OPCVM en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Toutefois, les porteurs peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués par l'OPCVM, le cas échéant, ou lorsqu'ils céderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par l'OPCVM à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

### Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé.

L'EONIA exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour. Il est calculé par le SEBC (Système Européen de Banques Centrales) comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne.

L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Indexed Swap).

### Frais et commissions de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :

. Part DP : 0.25% TTC maximun

. Part E : 0.15% TTC maximun

. Part I : 0.15% TTC maximun

Part P : 1.00% TTC maximun

Commission de souscription acquise au Fonds pour toute catégorie de part : Néant.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, cet OPCVM a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le prospectus et repris dans le paragraphe 'Frais de gestion' ci-dessous, ainsi qu'aux rubriques du rapport du Commissaires aux Comptes, joint ci-après aux rubriques :

- Annexes aux comptes annuels/1- B. Frais de Gestion
- Capitaux propres
- Commissions de souscription et/ou rachat
- Frais de Gestion

### Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à l'indice de référence respectivement l'EONIA pour la part libellée en EURO et le TOIS pour la part libellée en CHF, capitalisé, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et

# OPCVM AMUNDI 3 M

affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.

## Orientation des placements

### 1. Stratégies utilisées

La stratégie d'investissement de l'OPC repose sur le choix des émetteurs en titres de créances négociables ou obligations permettant une progression aussi régulière que possible de la valeur liquidative.

Elle repose sur un process en 4 étapes :

- Analyse de la liquidité des actifs et gestion de la liquidité : elle est assurée par l'utilisation des différents instruments de taux disponibles sur les marchés de capitaux. L'actif du fonds est décomposé en différentes poches de maturités qui sont ajustées en fonction des mouvements de souscriptions et de rachats permettant d'assurer la liquidité du fonds.

- Choix d'une maturité moyenne pondérée (1) : elle reflète nos anticipations sur l'évolution de l'EONIA et de la courbe des taux du marché monétaire. L'ensemble des gérants de taux euro et crédit détermine de façon consensuelle, lors d'un comité mensuel, où sont présents les stratégistes d'Amundi, une prévision sur l'évolution des taux et de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

- Sélection des émissions et diversification des titres (obligations, titres de créances négociables) d'émetteurs publics et privés. Cette sélection est effectuée en fonction de l'observation de plusieurs paramètres :

- les études effectuées par l'équipe d'analyse crédit dédiée à l'équipe de gestion de taux ou d'autres institutions financières de la place.
- l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité.
- un nouvel émetteur sera étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. Des règles de diversification sur les émetteurs privés sont systématiquement appliquées aux investissements en fonction du rating et de la maturité des titres.
- chacun des titres détenus dans le portefeuille fait l'objet d'une autorisation préalable de la Direction des Risques (indépendante de la gestion) qui définit pour les émetteurs une limite maximum en montant et en durée.

- Arbitrage : la gestion recherche systématiquement les opportunités d'investissement parmi les instruments du marché monétaire et les obligations offrant un rendement proche ou supérieur à l'EONIA selon le type d'instrument et la maturité du titre. Les gérants s'appuient sur une équipe de négociation, force de proposition, pour investir sur un émetteur ou un titre auprès des contreparties sélectionnées.

Plus précisément, les limites respectées par ce fonds sont les suivantes :

Maturité Moyenne Pondérée <sup>(1)</sup>	inférieure ou égale à 6 mois
Durée de Vie Moyenne Pondérée <sup>(2)</sup>	inférieure ou égale à 12 mois
Durée de vie résiduelle maximale des titres et instruments	Titres et instruments à taux fixe : 397 jours Titres et instruments à taux révisables dans un délai maximum de 397 jours : 2 ans
Ratings des instruments du marché monétaires privés (hors cas spécifiés ci-dessous)	Supérieur ou égal aux deux meilleures notations des agences reconnues. En cas d'absence de notation par ces agences, ces titres doivent présenter une qualité équivalente déterminée par la société de gestion et être autorisée par son comité des risques.
Ratings des instruments financiers du marché monétaire émis ou garantis par une autorité locale, régionale ou centrale d'un Etat membre, la Banque Centrale d'un Etat membre, la Banque Centrale Européenne, l'Union Européenne ou la Banque Européenne D'investissement	Notation supérieure ou égale à "Investment Grade"

# OPCVM AMUNDI 3 M

## **2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)**

Instruments du marché obligataire et monétaire :

Le portefeuille comporte :

dans la limite de 100% de l'actif

- des titres d'Etat sous forme de pension ou de titres à court terme.
- des Bons du Trésor ou obligations à court terme émis par les Etats
- des Certificats de dépôts
- des London CD's
- des Billet de Trésorerie
- des FRN et obligations
- des BMTN
- des EMTN
- des Puttables
- des Euro commercial Paper
- des US commercial Paper
- des Asset Backed Commercial Paper

1 MMP = elle constitue une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus par l'OPCVM, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux révisable (floating rate) est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision du taux monétaire, plutôt que le temps restant à courir jusqu'à au remboursement du principal de l'instrument. En pratique la MMP est utilisée pour mesurer la sensibilité d'un fonds monétaire aux variations des taux d'intérêt monétaires.

2 DVMP = il s'agit de la moyenne pondérée des durées de vie résiduelles de chaque valeur détenue par l'OPCVM, c'est-à-dire la durée de vie restante à courir jusqu'au remboursement intégral du principal du titre (sans tenir compte des échéances d'intérêt et des réductions de principal). La DVMP est utilisée pour mesurer le risque de crédit et le risque de liquidité.

L'autorisation d'investir sur un émetteur est soumise à un accord de limites en montant et en durée de la Direction des Risques.

## **Détention d'actions ou parts d'autres OPC ou fonds d'investissement**

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement suivants :

- OPCVM français ou étrangers<sup>(1)</sup>
- FIA français ou européens ou fonds d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier<sup>(2)</sup>

Ces OPC et fonds d'investissement peuvent investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM ou FIA ou fonds d'investissement. Ils peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée. Le profil de risque de ces OPC est compatible avec celui de l'OPCVM.

(1) jusqu'à 100% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

(2) jusqu'à 30% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

## **3. Description des dérivés utilisés**

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties est effectuée selon la procédure en vigueur au sein d'Amundi Group et repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché.

Ceci se traduit notamment par :

- une double validation des contreparties par le responsable d'Amundi Intermédiation et par le Comité Crédit d'Amundi après analyse de leurs profils financiers et opérationnels (nature d'activités, gouvernance, réputation, etc.) par une équipe d'analystes crédit indépendante des équipes de gestion.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Le Fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

# OPCVM AMUNDI 3 M

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition, sauf pour le change
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés :

- futures : sur taux
- options : sur taux
- swaps de taux, de change
- change à terme
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- les contrats à terme sont utilisés comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.
- les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts consistent en des positions acheteuses d'options pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêt. L'engagement sur ce type d'instruments ne dépasse pas 10% de l'actif net.
- les swaps de taux sont utilisés pour gérer la maturité moyenne pondérée face à l'évolution des taux d'intérêts.
- les swaps de change et les changes à terme sont utilisés dans la part EUR pour couvrir les titres émis et libellés dans une autre devise que l'Euro.

Dans la part libellée en CHF, ces instruments sont utilisés afin de transformer les actifs en devises CHF en actifs en Euro.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

## **4. Description des titres intégrant des dérivés :**

L'OPCVM n'a pas recours à ce type d'instruments.

## **5. Dépôts :**

L'OPCVM peut effectuer des dépôts, d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de son objectif de gestion en lui permettant d'obtenir tout ou partie des flux versés dans le cadre de l'opération d'échange et/ou permettront au Fonds de gérer la trésorerie.

## **6. Emprunt d'espèces :**

L'OPCVM peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux (investissements/désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat), dans la limite de 10% de l'actif net.

## **7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Nature des opérations utilisées :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier

# OPCVM AMUNDI 3 M

- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier
- autre nature

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- gestion de la trésorerie
- optimisation des revenus de l'OPCVM
- contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM
- autre nature

Niveau d'utilisation envisagé et autorisé : l'engagement du fonds issu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100% de l'actif.

Effets de levier éventuels : non

L'engagement du fonds issu des dérivés et des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100 % de l'actif.

L'exposition du fonds issue de l'engagement et des titres vifs est limitée à 100 % de l'actif net.

## Profil de risque

risque de taux

risque de crédit

risque de perte en capital

risque de contrepartie

## Compte rendu d'activité

### Avril 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangé son principal taux d'intervention le taux « refi » à 0.25%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour. La part des investissements inférieurs à 3 mois s'élève à près de 33% du portefeuille en fin de mois.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme se sont stabilisés à EONIA +10 points de base à 3 mois et à Eonia +40 à 1 an pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité inférieure à 1 an. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce genre de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 47% de l'actif du fonds, dont près de 14% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 24% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 226 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

### Mai 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangé son principal taux d'intervention le taux « refi » à 0.25%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour. La part des investissements inférieurs à 3 mois s'élève à près de 29% du portefeuille en fin de mois.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont stabilisés à 3 mois autour d'EONIA +10 points et affichés en légère hausse à Eonia +43 à 1 an pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans notamment par l'intermédiaire de switch (vente de titres de maturités courtes pour acheter du long) afin de profiter de spreads plus élevés. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce genre de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 46% de l'actif du fonds, dont près de 12% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 25% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 234 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

### Juin 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a baissé son principal taux d'intervention le taux « refi » à 0.15%. Pour la première fois de son histoire, elle fixe un taux de facilité de dépôt à -0.10%. Enfin, elle resserre le corridor à 50 pb en fixant le taux marginal à 0.40%. L'institution présente également d'autres mesures non conventionnelles afin de lutter contre une inflation trop basse. Certaines de ces mesures ne seront appliquées qu'au cours du dernier trimestre 2014. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont stabilisés à 3 mois autour d'Eonia +10 points et Eonia +43 à 1 an pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans notamment par l'intermédiaire de switch (vente de titres de maturités courtes pour acheter du long) afin de profiter de spreads plus élevés. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce genre de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 51% de l'actif du fonds, dont près de 13% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 255 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

# OPCVM AMUNDI 3 M

## Juillet 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.15%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal sont maintenus respectivement à -0.10% et 0.40%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 29 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont stabilisés à 3 mois autour d'EONIA +10 points mais affichent un resserrement sur le 1 an à Eonia +38 pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans notamment par l'intermédiaire de switch (vente de titres de maturités courtes pour acheter du long) afin de profiter de spreads plus élevés. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce genre de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 48% de l'actif du fonds, dont près de 13% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 234 jours .Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

## Août 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.15%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal sont maintenus respectivement à -0.10% et 0.40%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 32 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont resserrés de 3 pb pour les maturités 3 mois s'établissant autour d'EONIA +7 points et de 4 pb pour les maturités 1 an s'établissant autour de Eonia +34 pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire à l'occasion de la mise en place effective des TLTROs par la BCE. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce genre de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 49% de l'actif du fonds, dont près de 13% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 27% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 231 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

## Septembre 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a baissé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été ajustés respectivement à -0.20% et 0.30%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 39 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes sont restés stables pour les maturités de 3 mois à 1 an s'échangeant respectivement autour d'EONIA +7 points et Eonia +34 pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire à l'occasion de la mise en place effective des TLTROs par la BCE. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce genre de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 56% de l'actif du fonds, dont près de 16% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 30% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 249 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

## Octobre 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à -0.20% et 0.30%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille

# OPCVM AMUNDI 3 M

s'établit à 51 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes sont restés stables pour les maturités de 3 mois à 1 an s'échangeant respectivement autour d'EONIA +7 points et Eonia +34 pour des émetteurs de bonne qualité. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire à l'occasion de la mise en place effective du TLTROs de décembre. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 51% de l'actif du fonds, dont près de 14% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 29% du portefeuille. Fin octobre, l'émetteur Tesco a été dégradé par les trois agences principales et affiche désormais une notation court terme de A3/P3/F3. Cet émetteur faisant l'objet d'une réévaluation interne de son risque intrinsèque de crédit représente 0,48% du portefeuille à maturité 4 mois. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 243 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

## Novembre 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à - 0.20% et 0.30%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 46 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont resserrés plus fortement sur les maturités courtes. En effet, le 3 mois s'échange à EONIA +3 alors que le 1 an traite EONIA +32 soit respectivement 4 et 2 points de base de moins que le mois précédent. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire à l'occasion de la mise en place effective du TLTROs de décembre. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 52% de l'actif du fonds, dont près de 10% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille. Fin octobre, l'émetteur Tesco a été dégradé par les trois agences principales et affiche désormais une notation court terme de A3/P3/F3. Cet émetteur faisant l'objet d'une réévaluation interne de son risque intrinsèque de crédit représente 0,5% du portefeuille à maturité 3 mois. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 259 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

## Décembre 2014

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à - 0.20% et 0.30%. Le 2nd TLTRO (Financement long terme contre collatéral ciblé) de la BCE s'est soldé par une allocation de près de 130 Mds d'euros auprès de 306 banques de la zone euro. Le montant cumulé avec l'opération de Septembre est de 212 mds d'€. Ces opérations couplées avec les opérations d'achat ABS et de Covered bonds menées par la BCE ont participé à augmenter l'excédent de liquidité dans le marché. L'EONIA a naturellement traité plusieurs fois en négatif sur le mois. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 34 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes sont restés stables. La maturité 3 mois s'échange à EONIA +4 alors que le 1 an traite EONIA +32. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire à l'occasion de la mise en place effective du TLTROs de décembre. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 51% de l'actif du fonds, dont près de 8% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 23% du portefeuille. Le fonds présente une exposition en titres notés A3/P3/F3. Ces titres acquis lorsqu'ils étaient notés A2/P2/F2 ont fait l'objet de dégradation récente. Il s'agit de TESCO dégradé en Octobre 2014, de UNICREDIT et INTESA dégradés en Décembre 2014. Ces émetteurs faisant l'objet d'une réévaluation interne de leur risque intrinsèque de crédit.

# OPCVM AMUNDI 3 M

## Janvier 2015

\* Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à - 0.20% et 0.30%.Le 22/01 elle a annoncé la mise en place d'un nouveau programme d'achat d'obligations gouvernementales et d'agences de la zone euro (« QE ») qui inclura les programmes déjà existants concernant les achats d'ABS et de Covered Bonds (lancés en octobre 2014). Le montant total des achats sera de 60 milliards d'euros par mois de mars 2015 jusqu'à septembre 2016, et jusqu'à constater une augmentation significative de l'inflation, soit un « QE » global de plus d'1 trillion d'euros. Les achats d'obligations se feront au prorata de la répartition de chacun des pays au capital de la BCE et sur les maturités allant du 2 ans au 30 ans. M. Draghi a expliqué que ce stimulus a pour objectif de faciliter l'accès au crédit et de créer les bases pour la reprise de la croissance en rappelant qu' « il appartient à chacun des pays de mener les réformes structurelles nécessaires ».\* Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 34 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont resserrés. La maturité 3 mois s'échange à EONIA +3 bp alors que le 1 an traite EONIA +25 bp. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 51% de l'actif du fonds, dont près de 7% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 24% du portefeuille. Le fonds présente une exposition en titres notés A3/P3/F3. Ces titres acquis lorsqu'ils étaient notés A2/P2/F2 ont été dégradés récemment. Ils font l'objet d'une réévaluation interne de leur risque intrinsèque de crédit.- Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 286 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

## Février 2015

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à - 0.20% et 0.30%.Dans l'attente du démarrage effectif du programme d'achats d'actifs de la BCE (QE) prévu pour le mois de mars 2015, les taux d'intérêts et les spreads de crédit ont continué leur resserrement. L'EONIA a parallèlement connu une amélioration de son niveau atteignant 0.064% le 27/02/2015. Ceci s'explique par une baisse de l'excédent de liquidité notamment due aux remboursements des LTRO de fin Janvier et Février. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 52 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes se sont légèrement resserrés notamment sur la fin de la courbe monétaire. Ainsi si la maturité 3 mois est restée stable à EONIA +3 bp, le 1 an s'est contracté à EONIA +23 bp. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads attractifs amenés à se réduire. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 51% de l'actif du fonds, dont près de 8% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille. Le fonds présente une exposition en titres notés A3/P3/F3. Ces titres acquis lorsqu'ils étaient notés A2/P2/F2 ont été dégradés récemment. Ils font l'objet d'une réévaluation interne de leur risque intrinsèque de crédit.- Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 294 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

## Mars 2015

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.05%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à - 0.20% et 0.30%.Le programme d'achats d'actifs de la BCE (QE), effectif depuis le 9 mars, a entraîné la poursuite de la baisse des taux d'intérêts et des spreads de crédit court terme. L'EONIA s'est maintenu à un niveau négatif de -0.043% au cours du mois. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée

# OPCVM AMUNDI 3 M

(MMP) du portefeuille s'établit à 59 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads courts termes sont restés stables, la maturité 3 mois s'établissant à EONIA +3 bp et le 1 an à EONIA +23 bp. Nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité de 1 an à 2 ans afin de profiter de spreads encore attractifs. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 54% de l'actif du fonds, dont près de 8% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 25% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 303 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A-.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI 3 M et de son benchmark s'établissent à :

- Part E en devise EUR: 0,29% / 0,04%,
- Part P en devise EUR: 0,16% / 0,04%,
- Part I en devise EUR: 0,37% / 0,04%,
- Part DP en devise EUR: 0,36% / 0,04%.
- Part en devise CHF: 0,

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# OPCVM AMUNDI 3 M

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **2 235 873 460,65**.
  - Change à terme : 201 778 339,65
  - Swaps de taux : 2 034 095 121,00

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
	SOCIETE GENERALE CITIBANK N.A. – LONDRES HSBC France EX CCF CREDIT AGRICOLE CIB BARCLAYS BANK LONDRES

(\*) Sauf les dérivés listés

### c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> Titres financiers Espèces	799 982,07
<b>Total</b>	<b>799 982,07</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b> Titres financiers Espèces	
<b>Total</b>	

### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	217 882,42
<b>Total des revenus</b>	<b>217 882,42</b>
Frais opérationnels directs Frais opérationnels indirects	
<b>Total des frais</b>	

(\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 31 juillet 2014 Modification Décimalisation : Le 15 décembre 2014 Modification I - CARACTERISTIQUES GENERALES Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification Synthèse de l'offre de gestion : Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification Garantie ou protection : Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification Objectif de gestion : Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification Rappel de l'objectif de gestion de l'OPC maître : Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification PROSPECTUS Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification Code ISIN : Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification Rappel de l'objectif de gestion de l'OPCVM maître : Nom (compartiment) AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Modification I - CARACTERISTIQUES GENERALES AMUNDI 3 M

Le 15 décembre 2014 Ajout Code ISIN : L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à l'indice de référence respectivement l'EONIA pour la part libellée en EURO et le TOIS pour la part libellée en CHF, capitalisé, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.

Le 15 décembre 2014 Ajout Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) à 12h25 ou à 15h00 pour les demandes des seuls OPC nourriciers et fonds de fonds d'Amundi Group. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie et calculée en J.

Le 15 décembre 2014 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 15 décembre 2014

Le 11 février 2015 Ajout Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Les parts de ce FCP ne peuvent être offertes ou vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique (y compris sur ses territoires et possessions), au bénéfice d'une « U.S. Person », telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » adoptée par la Securities and Exchange Commission (« SEC »).(\*)

Le 11 février 2015 Ajout Conditions de souscription et de rachat : Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts certifient en souscrivant ou en acquérant les parts de ce FCP, qu'elles ne sont pas des « U.S. Persons ». Tout porteur de parts doit informer immédiatement la société de gestion du FCP s'il devient une « U.S. Person ».

Le 11 février 2015 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 11 février 2015

Le 17 février 2015 Modification 2. Description des actifs utilisés (hors dérivés) 2. Description des actifs utilisés (hors dérivés).

Le 17 février 2015 Suppression Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Ce fonds s'adresse aux personnes recherchant une performance liée au marché monétaire euro. Part I : Tous souscripteurs,

# OPCVM AMUNDI 3 M

plus particulièrement aux personnes morales. Part DP : Tous souscripteurs, plus particulièrement les clients de plateformes de distribution Part E : Tous souscripteurs, plus particulièrement aux personnes morales Part P : Tous souscripteurs, plus particulièrement aux particuliers

Le 17 février 2015 Suppression - Commission de surperformance : La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le taux de référence défini ci-après du 1er avril de chaque année au 31 mars de l'année suivante. Le taux de référence est égal à l'EONIA au jour le jour, publié par la BCE pour parts en EURO et le TOIS pour les parts en CHF. La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Si, entre deux valeurs liquidatives consécutives, la performance du fonds commun de placement est supérieure à l'évolution du taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 30% maximum de cette différence. Cette part variable des frais de gestion sera alors provisionnée. Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'évolution du taux de référence entre deux valeurs liquidatives consécutives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision à concurrence de la sous-performance. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La part variable sur l'année écoulée, définitivement perçue à la clôture de chaque fin mars, sera égale au cumul des dotations et des reprises de provisions opérées à chaque valeur liquidative et minorée d'un montant plafonné à 0,10 % (base annuelle) du dernier actif net. Part I : Par exception, pour l'année 2013, la première période d'observation a débuté le 1er janvier 2013 et se terminera le 31 mars 2014. Part DP : Par exception, la première période d'observation a débuté le 23 août 2012 et se terminera le 31 mars 2014. Parts E et P : Pour l'année 2013, le calcul de performance sur la période d'observation se fera à compter du 1er avril 2013 et la part variable ne sera définitivement perçue qu'à la fin de l'arrêté comptable de mars 2014. La part variable non perçue sera reportée en provision sur l'exercice suivant, la société de gestion abandonnant sa créance au titre de cet exercice.

Le 17 février 2015 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS  
Date de mise à jour du prospectus : 17 février 2015

## Informations spécifiques

### OPC jusqu'à 10%

- La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe "Frais de gestion" ci-dessous.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée

- Niveau de levier indicatif : Néant

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI 3 M

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Dans l'ensemble de sa gestion active\*, Amundi applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité. C'est ainsi qu'elle :

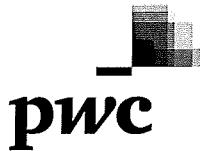
- Exclut tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo,
- Exclut les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial.

Les émetteurs de ces 2 catégories sont notés G sur l'échelle d'Amundi (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

\* Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence

## Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 mars 2015**

**AMUNDI 3 M**

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

AMUNDI

2-4, place Dautry

75015 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI 3 M, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

**2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.  
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes

PwC Sellam

Philippe Chevalier

## Comptes annuels

## Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>	<b>519 221 152,78</b>	<b>1 396 815 824,39</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>7 166 647 086,66</b>	<b>7 312 811 232,68</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 166 647 086,66	7 312 811 232,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>5 344 056 125,31</b>	<b>6 091 954 120,77</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	5 344 056 125,31	5 538 184 501,03
Titres de créances négociables	5 204 123 601,47	5 538 184 501,03
Autres titres de créances	139 932 523,84	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		553 769 619,74
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>340 077 257,12</b>	<b>617 098 976,19</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	340 077 257,12	617 098 976,19
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		719 754 366,87
Créances représentatives de titres reçus en pension		719 754 366,87
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		565 358,12
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		565 358,12
Autres instruments financiers		
<b>CRÉANCES</b>	<b>202 688 302,54</b>	<b>201 238 855,44</b>
Opérations de change à terme de devises	201 778 339,65	201 172 163,14
Autres	909 962,89	66 692,30
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>378 513 937,10</b>	<b>838 389 289,94</b>
Liquidités	378 513 937,10	838 389 289,94
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>13 951 203 861,51</b>	<b>17 178 628 024,40</b>

## Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	13 686 045 255,65	16 893 209 847,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 121 619,07	-6 685 416,94
Résultat de l'exercice (a, b)	46 343 269,50	69 236 659,69
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>13 731 266 906,08</b>	<b>16 955 761 090,35</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>771 241,31</b>	<b>173 535,69</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	771 241,31	173 535,69
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	771 241,31	173 535,69
<b>DETTES</b>	<b>219 165 605,42</b>	<b>222 693 303,03</b>
Opérations de change à terme de devises	201 572 960,00	201 070 426,96
Autres	17 592 645,42	21 622 876,07
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>108,70</b>	<b>95,33</b>
Concours bancaires courants	108,70	95,33
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>13 951 203 861,51</b>	<b>17 178 628 024,40</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.005	99 547 060,00	
OIS/0.0/FIX/-0.007	99 547 060,00	
OIS/0.0/FIX/-0.017	152 245 707,00	
OIS/0.0/FIX/-0.033	139 760 698,00	
OIS/0.0/FIX/-0.034	64 875 870,00	
OIS/0.0/FIX/-0.044	100 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.047	250 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.05	130 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.054	50 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.055	100 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.057	50 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.065	200 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.071	105 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.071	100 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.076	144 606 749,00	
OIS/0.0/FIX/0.077	49 737 771,00	
OIS/0.0/FIX/0.0975	99 287 228,00	
OIS/0.0/FIX/0.0975	99 486 978,00	
OIS/0.0/FIX/0.109	199 114 163,00	
OIS/0.0/FIX/0.109	79 645 665,00	
OIS/0.0/FIX/0.122	29 978 781,00	
OIS/0.0/FIX/0.1225	123 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.123	200 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.123	198 941 053,00	
OIS/0.0/FIX/0.127	159 893 759,00	
OIS/0.0/FIX/0.127	39 924 144,00	
OIS/0.0/FIX/0.127	159 897 843,00	
OIS/0.0/FIX/0.128	43 916 095,00	
OIS/0.0/FIX/0.129	120 000 000,00	

## Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
OIS/0.0/FIX/0.129		229 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.13		16 300 000,00
OIS/0.0/FIX/0.131		49 865 747,00
OIS/0.0/FIX/0.132		49 970 350,00
OIS/0.0/FIX/0.134		605 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.134		355 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.134		180 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.135		69 938 100,00
OIS/0.0/FIX/0.135		234 791 192,00
OIS/0.0/FIX/0.135		25 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.136		164 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.137		75 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1375		125 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1375		74 945 040,00
OIS/0.0/FIX/0.1375		70 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.138		37 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.138		200 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.14		15 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.14		95 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.141		130 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.141		45 233 000,00
OIS/0.0/FIX/0.141		200 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.142		125 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.143		108 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1475		120 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.148		135 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.148		100 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.153		79 967 346,00
OIS/0.0/FIX/0.153		100 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.154		30 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.155		149 808 577,00
OIS/0.0/FIX/0.156		25 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.156		50 000 000,00

## Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
OIS/0.0/FIX/0.158		95 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.161		124 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.162		135 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.164		100 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.165		66 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.166		320 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.166		304 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1675		50 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1675		135 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1675		432 900 000,00
OIS/0.0/FIX/0.17		273 419 861,00
OIS/0.0/FIX/0.17		200 999 888,00
OIS/0.0/FIX/0.171		61 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.173		160 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.174		160 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.174		44 300 000,00
OIS/0.0/FIX/0.1765		149 192 949,00
OIS/0.0/FIX/0.1825		50 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.184		24 977 021,00
OIS/0.0/FIX/0.184		60 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.184		150 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.186		209 989 000,00
OIS/0.0/FIX/0.187		20 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.187		155 100 000,00
OIS/0.0/FIX/0.189		49 962 971,00
OIS/0.0/FIX/0.19		161 149 000,00
OIS/0.0/FIX/0.19		77 600 000,00
OIS/0.0/FIX/0.193		36 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.194		235 700 000,00
OIS/0.0/FIX/0.2		154 500 000,00
OIS/0.0/FIX/0.2		179 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.204		121 000 000,00
Autres engagements		200 000 000,00

## Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b> Engagement sur marchés réglementés ou assimilés Engagement sur marché de gré à gré Autres engagements		

## Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 865 469,08	6 014 245,80
Produits sur actions et valeurs assimilées	43 911 052,69	44 327 032,06
Produits sur obligations et valeurs assimilées	24 176 257,86	38 045 213,72
Produits sur titres de créances	217 882,42	736 931,52
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	887 592,06	1 475 317,50
Autres produits financiers	<b>74 058 254,11</b>	<b>90 598 740,60</b>
<b>TOTAL (1)</b>		
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	182,52	106,41
Charges sur instruments financiers à terme	1 741 426,02	852 259,45
Charges sur dettes financières	38 846,55	23 045,32
Autres charges financières	<b>1 780 455,09</b>	<b>875 411,18</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>72 277 799,02</b>	<b>89 723 329,42</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	20 725 104,68	19 731 929,97
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>51 552 694,34</b>	<b>69 991 399,45</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 209 424,84	-754 739,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>46 343 269,50</b>	<b>69 236 659,69</b>

## Annexes aux comptes annuels

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

# OPCVM AMUNDI 3 M

## ***Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Pour la valorisation des obligations à taux fixe adossées à un swap de taux et les obligations FRN, des seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation intégrés.

## ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

## ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur et après intégration de seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

## ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

# OPCVM AMUNDI 3 M

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## ***Instruments financiers à terme :***

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1)

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion :**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds

- 0,25% TTC pour la part DP-C,
- 0,15% TTC pour la part E-C et I-C
- 1,00% TTC pour la part P-C.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :

#### **- Commission de surperformance :**

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le taux de référence défini ci-après du 1er avril de chaque année au 31 mars de l'année suivante.

# OPCVM AMUNDI 3 M

Le taux de référence est égal à l'EONIA au jour le jour, publié par la BCE pour parts en EURO et le TOIS pour les parts en CHF. La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative.

Si, entre deux valeurs liquidatives consécutives, la performance du fonds commun de placement est supérieure à l'évolution du taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 30% maximum de cette différence. Cette part variable des frais de gestion sera alors provisionnée.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'évolution du taux de référence entre deux valeurs liquidatives consécutives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision à concurrence de la sous-performance. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La part variable sur l'année écoulée, définitivement perçue à la clôture de chaque fin mars, sera égale au cumul des dotations et des reprises de provisions opérées à chaque valeur liquidative et minorée d'un montant plafonné à 0,10% (base annuelle) du dernier actif net.

La part variable non perçue sera reportée en provision sur l'exercice suivant, la société de gestion abandonnant sa créance au titre de cet exercice.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts DP-C, E-C, P-C et I-C</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 31/03/2015

Portefeuille : 916 AMUNDI 3 M

	31/03/2015	31/03/2014
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>16 955 761 090,35</b>	<b>16 481 756 447,77</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	89 650 027 711,73	89 532 791 316,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-92 929 472 547,90	-89 118 527 724,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 560 086,23	2 341 717,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 276 000,71	-1 785 512,68
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	403 917,27	842 941,70
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 579,63	-2 695 025,26
Frais de transactions	-3 034 074,13	-7 650 984,78
Différences de change	68 050,18	2 284 142,32
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 357 979,78	-3 994 459,83
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 120 778,63</i>	<i>762 798,85</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-762 798,85</i>	<i>-4 757 258,68</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-681 146,81	406 393,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-637 446,33</i>	<i>43 700,48</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-43 700,48</i>	<i>362 692,63</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	51 552 694,34	69 991 399,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments **	1 725,38	439,68
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>13 731 266 906,08</b>	<b>16 955 761 090,35</b>

\*N : Résultat de fusion CA Revenus 2014 : 1 725,38€

N-1 : Frais d'attribution LEI : -150.00€

Résultat de fusion CA Mone 3 mois : 343.61€ et Amundi Tréso Institution: 246.07€

# OPCVM AMUNDI 3 M

## VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>ACTIF</b>		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 987 296,72	0,36
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 116 659 789,94	51,83
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 166 647 086,66	52,19
TITRES DE CRÉANCES		
Billets de trésorerie	447 564 436,68	3,26
Bons à Moyen Terme Négociable	392 075 998,53	2,86
Certificats de dépôt	4 364 483 166,26	31,78
Commercial Paper réglementé européen	139 932 523,84	1,02
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	5 344 056 125,31	38,92
<b>PASSIF</b>		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	2 034 095 121,00	14,81
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 034 095 121,00	14,81
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	49 987 296,72	0,36			7 116 659 789,94	51,83	519 221 152,7	3,78
Titres de créances	3 667 679 265,26	26,71	1 516 293 171,61	11,04	160 083 688,44	1,17		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							378 513 937,1	2,76
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							108,70	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	2 034 095 121,00	14,81						
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI 3 M

## VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	519 221 152,78	3,78								
Obligations et valeurs assimilées	457 955 780,23	3,34	2 860 805 363,87	20,83	3 847 885 94	28,02				
Titres de créances	1 121 385 288,89	8,17	4 144 605 224,42	30,18	78 065 612,0	0,57				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	378 513 937,10	2,76								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	108,70	0,00								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	248 511 977,00	1,81	1 785 583 144,00	13,00						
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 DKK	%	Devise 2 USD	%	Devise 3 GBP	%	Devise N AUTRE(S)	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	201 535 103,20	1,47						
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers			11 317,27	0,00			0,29	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	201 572 960,00	1,47					108,70	0,00
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI 3 M

## VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2015
Créances	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	201 778 339,65
	Collatéraux	909 962,89
<b>Total des créances</b>		<b>202 688 302,54</b>
Dettes	Vente à terme de devise	- 201 572 960,00
	Frais de gestion	- 714 150,73
	Frais de gestion variable	- 15 318 916,97
	Collatéraux	- 799 982,07
	Autres dettes	- 759 595,65
<b>Total des dettes</b>		<b>- 219 165 605,42</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 16 477 302,88</b>

## CAPITAUX PROPRES

### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	409 274,064	4 111 026 813,30
Parts rachetées durant l'exercice	-434 325,314	-4 362 913 141,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 716,203	
<b>Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	80 358,555	85 010 280 167,77
Parts rachetées durant l'exercice	-83 150,059	-87 961 324 811,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 970,742	
<b>Part P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	369 142,474	37 019 034,70
Parts rachetées durant l'exercice	-144 074,220	-14 449 136,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	243 341,704	
<b>Part DP</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	644,106	486 743 772,52
Parts rachetées durant l'exercice	-774,704	-585 625 433,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	438,854	

# OPCVM AMUNDI 3 M

## CAPITAUX PROPRES

### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8,000	4 957 923,44
Parts rachetées durant l'exercice	-8,000	-5 160 024,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		

## COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>Part E</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	
<b>Part P</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	
<b>Part I</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	
<b>Part DP</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	

# OPCVM AMUNDI 3 M

## COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>Part</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	

## FRAIS DE GESTION

	31/03/2015
<b>Part E</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 253 843,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables	553 462,12
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 254 988,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables	11 029 254,35
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 613,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables	3 037,74
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part DP</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	246 790,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables	342 376,58
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI 3 M

## FRAIS DE GESTION

	31/03/2015
<b>Part</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	737,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/03/2015
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI 3 M

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2015
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/03/2015
Actions			
Obligations			226 697 067,29
TCN	XS1023317966	ACAFP 0 01/28/16	226 697 067,29
	ITCN4612171	CAISSE REGIONAL 180316 FIX 0.14	260 803 138,29
	ITCN4516177	CAISSE REGIONAL 251115 OIS 0.33	39 945 170,82
	ITCN4357553	CREDIT AGRICOLE CORP.INVEST.BK	20 024 576,64
OPC	FR0010251660	AMUNDI TRESO CORPORATE IC	200 833 390,83
	FR0000983751	AMUNDI TRESO COURT TERME I C	340 077 257,12
	FR0010077974	MONETAIRE BIO	50 069 702,38
Instruments financiers à terme			250 007 363,26
	SWP017616001	OIS/0.0/FIX/-0.033	40 000 191,48
	SWP017743001	OIS/0.0/FIX/-0.05	924 498 469,00
	SWP017742701	OIS/0.0/FIX/-0.054	139 760 698,00
	SWP017742401	OIS/0.0/FIX/-0.055	130 000 000,00
	SWP017747701	OIS/0.0/FIX/-0.057	50 000 000,00
	SWP017767601	OIS/0.0/FIX/-0.065	100 000 000,00
	SWP017754101	OIS/0.0/FIX/-0.071	200 000 000,00
	SWP017754201	OIS/0.0/FIX/-0.071	100 000 000,00
			105 000 000,00

# OPCVM AMUNDI 3 M

## Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

Total des titres du groupe	SWP017090901	OIS/0.0/FIX/0.077	49 737 771,00 <b>1 752 075 931,70</b>
----------------------------	--------------	-------------------	--

# OPCVM AMUNDI 3 M

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	46 343 269,50	69 236 659,69
<b>Total</b>	<b>46 343 269,50</b>	<b>69 236 659,69</b>
<b>Part E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 865 472,30	3 292 116,07
<b>Total</b>	<b>1 865 472,30</b>	<b>3 292 116,07</b>
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	43 323 757,07	63 575 120,92
<b>Total</b>	<b>43 323 757,07</b>	<b>63 575 120,92</b>
<b>Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	32 244,13	6 305,75
<b>Total</b>	<b>32 244,13</b>	<b>6 305,75</b>

# OPCVM AMUNDI 3 M

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Part DP</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 121 796,00	2 363 116,95
<b>Total</b>	<b>1 121 796,00</b>	<b>2 363 116,95</b>

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Part</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>		

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 121 619,07	-6 685 416,94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-1 121 619,07</b>	<b>-6 685 416,94</b>

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Part E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-56 493,65	-373 422,94
<b>Total</b>	<b>-56 493,65</b>	<b>-373 422,94</b>

# OPCVM AMUNDI 3 M

## TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/03/2015	31/03/2014
<b>Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 035 986,97	-6 141 887,36
<b>Total</b>	<b>-1 035 986,97</b>	<b>-6 141 887,36</b>
<b>Part P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 998,96	-720,35
<b>Total</b>	<b>-1 998,96</b>	<b>-720,35</b>
<b>Part DP</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-27 139,49	-169 386,29
<b>Total</b>	<b>-27 139,49</b>	<b>-169 386,29</b>
<b>Part</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		
<b>Total</b>		

# OPCVM AMUNDI 3 M

## TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2011	30/03/2012	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>12 957 769 810,75</b>	<b>12 307 944 173,82</b>	<b>16 481 756 447,77</b>	<b>16 955 761 090,35</b>	<b>13 731 266 906,08</b>
<b>AMUNDI 3 M E</b>					
Actif net en EUR				940 403 441,20	691 191 521,95
Nombre de titres				93 767,453	68 716,203
Valeur liquidative unitaire en EUR				10 029,102	10 058,639
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				-3,98	-0,82
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				35,10	27,14
<b>AMUNDI 3 M I</b>					
Actif net en EUR	12 957 769 810,75	12 307 944 173,82	16 481 004 789,80	15 583 957 543,78	12 683 412 227,01
Nombre de titres	12 537,000	11 766,770	15 668,698	14 762,246	11 970,742
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 033 562,240	1 045 991,730	1 051 842,640	1 055 663,040	1 059 534,340
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				-416,05	-86,54
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	8 722,99	12 589,12	5 800,71	4 306,60	3 619,13
<b>AMUNDI 3 M P</b>					
Actif net en EUR				1 830 182,32	24 410 001,87
Nombre de titres				18 273,450	243 341,704
Valeur liquidative unitaire en EUR				100,155	100,311
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				-0,03	
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				0,34	0,13

# OPCVM AMUNDI 3 M

## TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2011	30/03/2012	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>12 957 769 810,75</b>	<b>12 307 944 173,82</b>	<b>16 481 756 447,77</b>	<b>16 955 761 090,35</b>	<b>13 731 266 906,08</b>
<b>AMUNDI 3 M DP</b>					
Actif net en EUR			751 657,97	429 569 923,05	332 253 155,25
Nombre de titres			1,000	569,452	438,854
Valeur liquidative unitaire en EUR			751 657,970	754 356,680	757 092,680
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				-297,45	-61,84
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat			1 674,84	4 149,80	2 556,19

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Dépôts</b>				
D0081751	EUR	319 000 000	319 179 880,56	2,32
D0081882	EUR	200 000 000	200 041 272,22	1,46
<b>TOTAL Dépôts</b>			<b>519 221 152,78</b>	<b>3,78</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSC E3R+0.25% 11/03/2016	EUR	200 000 000	200 124 352,67	1,46
V E3R+0.17% 12-08-16 EMTN	EUR	50 000 000	50 001 889,11	0,36
VOLKS E3R+0.3% 11/04/2016	EUR	90 000 000	90 116 809,80	0,66
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>340 243 051,58</b>	<b>2,48</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
CBAAU TR 01/14/16	EUR	70 000 000	70 042 845,29	0,51
TOYOTA 0 11/27/15	EUR	70 000 000	70 031 962,16	0,51
WESTPAC BANKING TV 01/16	EUR	50 000 000	50 058 882,67	0,36
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>190 133 690,12</b>	<b>1,38</b>
<b>BELGIQUE</b>				
B E3R+0.38% 03-10-16 EMTN	EUR	52 000 000	51 954 748,50	0,38
BELF EURIBOR 3 MOIS REV +0.35 19/05/2015	EUR	82 000 000	82 038 923,85	0,60
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>133 993 672,35</b>	<b>0,98</b>
<b>CANADA</b>				
BANK NOVA SCOTIA TV 01/16	EUR	30 000 000	29 990 075,00	0,22
BANK OF NOVA TV 10/15	EUR	120 000 000	120 060 678,40	0,88
DAIGR 0 01/15/16	EUR	50 000 000	50 022 146,83	0,36
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>200 072 900,23</b>	<b>1,46</b>
<b>ESPAGNE</b>				
B E3R+0.37% 19-12-16 EMTN	EUR	186 400 000	186 464 943,00	1,36
INST DE CRED OFIC FLO 03-06-16	EUR	200 000 000	200 076 066,67	1,46
INSTITUT CREDITO OFICIAL E3M 26/02/2016	EUR	164 000 000	164 074 264,67	1,19
S E3R+0.37% 06-11-16 EMTN	EUR	117 500 000	117 618 283,07	0,86
SANTAN E3R 07/20/15	EUR	131 700 000	131 992 791,49	0,96
SANTANDER INTL TV 10/04/15	EUR	125 000 000	125 192 139,17	0,91
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>925 418 488,07</b>	<b>6,74</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
CA LA E3R+0.15% 09-03-17	EUR	171 000 000	171 055 172,58	1,25
GOLDMAN SACHS GROUP E3R 18/05/15	EUR	50 290 000	50 335 168,86	0,37
J E3R+0.25% 20-11-16 EMTN	EUR	164 000 000	164 077 252,75	1,19
MORGAN STANLEY TV 13/04/16	EUR	16 400 000	16 407 603,00	0,12
NATI GRID NORT AM FLO 17-06-16	EUR	30 000 000	30 005 670,00	0,22
NATIONAL GRID NA INC E3R+42.25% 21/01/2016	EUR	40 000 000	40 056 043,80	0,29
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>471 936 910,99</b>	<b>3,44</b>

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE FINANCE TV 06/15	EUR	36 000 000	35 995 133,72	0,26
BNP E3R+0.3% 13/11/2015	EUR	59 000 000	59 117 527,67	0,43
BNP 0 12/03/15	EUR	56 000 000	56 012 776,15	0,41
BPCE EURIBOR 3M REV +0.37 26/05/2016	EUR	180 000 000	180 377 118,00	1,32
BPCE E3R+0.2% 10-03-17 EMTN	EUR	83 100 000	83 125 345,22	0,61
BPCE E3R+0.21% 28-10-16 EMTN	EUR	133 000 000	132 941 189,62	0,97
BPCE E3R+0.48 01/13/2016	EUR	150 000 000	150 693 115,33	1,10
C E3R+0.27% 14-09-16 EMTN	EUR	135 000 000	135 020 187,90	0,98
CFCM NORD EUROPE E3R 27/04/15	EUR	50 000 000	50 042 663,44	0,36
CRED D E3R+0.45% 23-06-16	EUR	50 000 000	50 096 633,17	0,36
HSBC FRANCE 0.25% 27/01/2016	EUR	228 000 000	228 383 806,08	1,67
LVMH TV 05/09/2016	EUR	65 000 000	65 085 719,33	0,47
SG E3R+0.27% 16-01-17 EMTN	EUR	62 300 000	62 447 094,87	0,45
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 289 338 310,50</b>	<b>9,39</b>
<b>IRLANDE</b>				
INTE BANK IR E3R 30-06-16	EUR	200 000 000	200 005 612,89	1,46
INTE SANP BAN E3R 26-03-17	EUR	160 000 000	160 008 911,11	1,17
UNIC BANK IR AUTRE R 22-09-16	EUR	300 000 000	300 031 931,33	2,18
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>660 046 455,33</b>	<b>4,81</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABBNANV TR 12/03/15	EUR	170 000 000	170 081 873,51	1,24
BMW E3R+0.18% 16/09/16 EMTN	EUR	50 000 000	50 051 875,00	0,36
BMW TR 10/22/15	EUR	40 000 000	40 024 231,91	0,29
BMW 0 01/27/16	EUR	70 000 000	70 074 111,10	0,51
I E3R+0.22% 04-11-16 EMTN	EUR	200 000 000	200 116 931,78	1,46
ING EURIBOR 3 MOIS REV +0.28 26/05/2016	EUR	110 000 000	110 178 852,30	0,80
ING BANK TV 10/15	EUR	70 000 000	70 089 995,89	0,51
R E3R+0.19% 13-01-17 EMTN	EUR	200 000 000	200 240 644,22	1,46
RABOB EURIBOR 3 MOIS REV +0.2 23/11/2015	EUR	150 000 000	150 256 189,50	1,09
RABOBANK E3M+0.20 22/04/2015	EUR	64 300 000	64 345 564,69	0,47
RABOBK 0 01/15/16	EUR	200 000 000	200 510 506,00	1,46
RABOBK 0 11/18/16	EUR	40 000 000	40 154 255,11	0,29
VOLKS E3R+0.3% 21-01-16 EMTN	EUR	95 700 000	95 918 621,23	0,70
VW INT FINANCE TR 09/23/15	EUR	60 000 000	60 025 897,80	0,44
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 522 069 550,04</b>	<b>11,08</b>
<b>REPUBLIQUE DE COREE</b>				
KORE EURIBOR 3 MOIS REV +0.25 20/05/2015	EUR	50 000 000	50 006 186,50	0,36
<b>TOTAL REPUBLIQUE DE COREE</b>			<b>50 006 186,50</b>	<b>0,36</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
A E3R+0.3% 23-01-17 EMTN	EUR	100 000 000	100 076 476,44	0,73
A E3R+0.38% 12-08-16 EMTN	EUR	104 000 000	104 157 606,68	0,76
ABBEY NATL TREAS TV 01/16	EUR	76 000 000	76 148 488,80	0,55

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACAFP 0 01/28/16	EUR	226 100 000	226 697 067,29	1,66
ANZ NEW ZEAL INTL FLO 10-06-16	EUR	100 000 000	100 010 573,67	0,73
BARC E3R+0.28% 01-12-16 EMTN	EUR	150 000 000	150 055 862,67	1,09
C E3R+0.3% 22-07-16 EMTN	EUR	48 100 000	48 154 342,69	0,35
CREDIT SUISSE E3R 19/02/16	EUR	50 000 000	50 128 494,06	0,37
CS 0 03/30/17	EUR	97 700 000	97 700 952,58	0,71
DEUT BK 0.28% 17-02-16 EMTN	EUR	50 000 000	49 987 296,72	0,36
L E3R+0.22% 19-08-16 EMTN	EUR	50 000 000	49 986 345,33	0,36
LLOYDS E3M+0.3 10/14/15	EUR	20 000 000	20 026 777,84	0,15
LLOYDS 0 10/07/15	EUR	50 000 000	50 090 228,28	0,36
S E3R+0.29% 28-10-16 EMTN	EUR	150 000 000	150 083 042,17	1,09
STANLN 0 12/02/15	EUR	110 000 000	110 084 315,73	0,80
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>1 383 387 870,95</b>	<b>10,07</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>7 166 647 086,66</b>	<b>52,19</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>7 166 647 086,66</b>	<b>52,19</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE BANK AG 270815 FIX 0.44	EUR	100 000 000	99 890 803,04	0,72
DEUTSCHE BANK AG 280815 FIX 0.45	EUR	100 000 000	99 880 858,78	0,73
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>199 771 661,82</b>	<b>1,45</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KREDIETBANK INT 190515 FIX 0.52	EUR	50 000 000	49 976 022,31	0,36
SUMITOMO MITS BANK COR ZCP 31/07/15	EUR	140 000 000	139 932 523,84	1,02
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>189 908 546,15</b>	<b>1,38</b>
<b>ESPAGNE</b>				
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A 070915 FIX 0.49	EUR	153 000 000	152 753 672,82	1,11
SANTANDER CONSUMER FINANCE SPAIN 150515 FIX 0.71	EUR	100 000 000	99 935 576,49	0,73
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>252 689 249,31</b>	<b>1,84</b>
<b>FRANCE</b>				
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT MUTUEL) 080116 OIS 0.3	EUR	200 000 000	200 143 563,78	1,46
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT MUTUEL) 200815 FIX 0.24	EUR	65 000 000	64 960 703,97	0,47
BNP PARIBAS 011015 OIS 0.34	EUR	200 000 000	200 352 439,11	1,46
BNP PARIBAS 221215 OIS 0.405	EUR	314 000 000	314 406 557,95	2,30
CAISSE REGIONAL 180316 FIX 0.14	EUR	40 000 000	39 945 170,82	0,29
CAISSE REGIONAL 251115 OIS 0.33	EUR	20 000 000	20 024 576,64	0,15
CEP ALPES 231115 OIS 0.68	EUR	40 000 000	40 114 275,44	0,29
CEP MIDI PYRENEES OIS 0.62 181115	EUR	25 000 000	25 069 071,64	0,18
CEP PROV ALPES TV 23/09/15	EUR	48 000 000	48 157 358,88	0,35
CREDIT AGRICOLE CORP.INVEST.BK 150515 OIS 0.45	EUR	200 000 000	200 833 390,83	1,47
CREDIT DU NORD E3R+0.45% 11/07/16	EUR	30 000 000	30 049 820,00	0,22
CREDIT DU NORD TV 220116	EUR	50 000 000	50 009 244,44	0,36

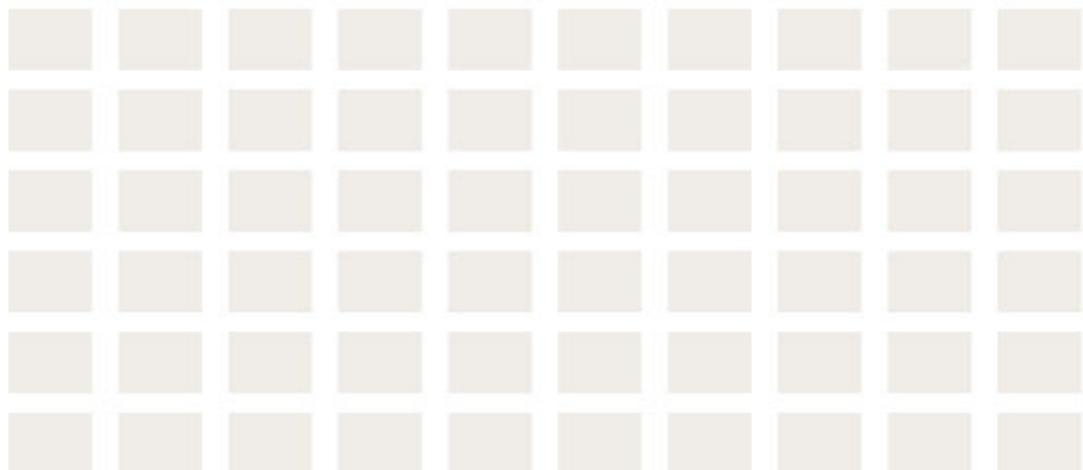
## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 150915 FIX 0.22	EUR	200 000 000	199 925 221,30	1,46
DEXIA CREDIT LO 040216 FIX 0.17	EUR	200 000 000	199 724 213,87	1,45
KERING 240615 FIX 0.06	EUR	50 000 000	49 992 917,75	0,36
LAPOSTE 230715 OIS 0.345	EUR	106 000 000	106 265 700,78	0,77
SOCI G E3R+0.26% 31-03-16	EUR	48 000 000	48 015 792,00	0,35
SOCIETE GENERALE E3R 31/12/15	EUR	32 000 000	32 008 832,00	0,23
SOCIETE GENERALE OIS +0.455 04/05/2015	EUR	150 000 000	150 660 436,13	1,10
SOCIETE GENERALE OIS+0.29% 31/12/2015	EUR	150 000 000	150 098 467,88	1,09
VINCI SA 130415 FIX 0.1425	EUR	30 000 000	29 998 456,84	0,22
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 200 756 212,05</b>	<b>16,03</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BANQUE GENERALE 240216 FIX 0.14	EUR	150 000 000	149 820 492,95	1,09
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>149 820 492,95</b>	<b>1,09</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ING BANK NV 120216 FIX 0.15	EUR	155 000 000	154 812 620,84	1,13
TELEFONICA EUROPE BV 070415 FIX 0.12	EUR	15 000 000	14 999 650,11	0,11
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>169 812 270,95</b>	<b>1,24</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
ABBEY NATIONAL 150515 FIX 0.51	EUR	100 000 000	99 958 701,04	0,73
BANCO BILBAO V 080415 FIX 0.1	EUR	223 500 000	223 495 034,19	1,63
BANCO BILBAO VI 091115 FIX 0.36	EUR	50 000 000	49 938 861,35	0,36
BARCLAYS BANK P.L.C. 141015 FIX 0.34	EUR	105 000 000	104 909 787,55	0,76
BARCLAYS BANK P.L.C. 210815 OIS 0.42	EUR	60 000 000	60 167 332,55	0,44
BARCLAYS BANK P.L.C. 300316 FIX 0.175	EUR	368 000 000	367 348 212,03	2,67
CREDIT SUISSE (UK) LIMITED 120116 FIX 0.275	EUR	145 000 000	144 865 523,43	1,06
CREDIT SUISSE (UK) LIMITED 131115 FIX 0.35	EUR	130 000 000	129 862 031,58	0,95
LANDESBANK HESSEN THUERINGEN 260216 FIX 0.17	EUR	300 000 000	299 572 956,79	2,18
LLOYDS TSB BANK PLC 161015 FIX 0.27	EUR	250 000 000	249 859 535,22	1,82
LLOYDS TSB BANK PLC 241115 FIX 0.27	EUR	50 000 000	49 963 183,41	0,36
VODAFONE GROUP PLC 270815 FIX 0.45	EUR	100 000 000	99 884 162,67	0,73
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>1 879 825 321,81</b>	<b>13,69</b>
<b>SUEDE</b>				
NORDEA BANK AB 031215 FIX 0.24	EUR	100 000 000	99 937 267,07	0,73
NORDEA BANK AB 280415 FIX 0.35	DKK	1 500 000 000	201 535 103,20	1,47
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>301 472 370,27</b>	<b>2,20</b>
<b>TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>5 344 056 125,31</b>	<b>38,92</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>5 344 056 125,31</b>	<b>38,92</b>
Organismes de placement collectif				
OPCVM français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI TRESO CORPORATE IC	EUR	213,319	50 069 702,38	0,36
AMUNDI TRESO COURT TERME I C	EUR	13 252,051	250 007 363,26	1,83

## Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MONETAIRE BIO	EUR	3 376,92	40 000 191,48	0,29
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>340 077 257,12</b>	<b>2,48</b>
<b>TOTAL OPCVM français et FIVG destinés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membre de l'UE</b>			<b>340 077 257,12</b>	<b>2,48</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>340 077 257,12</b>	<b>2,48</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
OIS/0.0/FIX/-0.005	EUR	99 547 060	-53 065,34	
OIS/0.0/FIX/-0.007	EUR	99 547 060	-50 682,47	
OIS/0.0/FIX/-0.017	EUR	152 245 707	-69 197,47	
OIS/0.0/FIX/-0.033	EUR	139 760 698	-33 889,23	
OIS/0.0/FIX/-0.034	EUR	64 875 870	-18 749,32	
OIS/0.0/FIX/-0.044	EUR	100 000 000	-23 014,77	
OIS/0.0/FIX/-0.047	EUR	250 000 000	-81 955,19	
OIS/0.0/FIX/-0.05	EUR	130 000 000	-49 985,85	
OIS/0.0/FIX/-0.054	EUR	50 000 000	-17 059,15	
OIS/0.0/FIX/-0.055	EUR	100 000 000	-33 269,80	
OIS/0.0/FIX/-0.057	EUR	50 000 000	-16 219,99	
OIS/0.0/FIX/-0.065	EUR	200 000 000	-32 026,91	
OIS/0.0/FIX/-0.071	EUR	100 000 000	-17 194,73	
OIS/0.0/FIX/-0.071	EUR	105 000 000	-18 333,54	
OIS/0.0/FIX/-0.076	EUR	144 606 749	-35 034,13	
OIS/0.0/FIX/0.077	EUR	49 737 771	-37 114,91	
OIS/0.0/FIX/0.0975	EUR	99 287 228	-92 131,58	
OIS/0.0/FIX/0.0975	EUR	99 486 978	-92 316,93	
<b>TOTAL Swap de taux</b>			<b>-771 241,31</b>	<b>-0,01</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-771 241,31</b>	<b>-0,01</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-771 241,31</b>	<b>-0,01</b>
<b>Créances</b>			<b>202 688 302,54</b>	<b>1,48</b>
<b>Dettes</b>			<b>-219 165 605,42</b>	<b>-1,60</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>378 513 828,40</b>	<b>2,76</b>
<b>Actif net</b>			<b>13 731 266 906,08</b>	<b>100,00</b>

AMUNDI 3 M I	EUR	11 970,742 1 059 534,340
AMUNDI 3 M DP	EUR	438,854 757 092,680
AMUNDI 3 M P	EUR	243 341,704 100,311
AMUNDI 3 M I CHF	CHF	
AMUNDI 3 M E	EUR	68 716,203 10 058,639



**Amundi**

Société Anonyme au capital de 596 262 615 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris

